



CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2025

PAGE 11

SOMMAIRE

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Plusieurs personnes ont comparu en mairie, en audience foraine du tribunal judiciaire



6-7 BUDGET

Le Conseil municipal a approuvé les comptes 2024 et le budget 2025

8 SPORT

Tribune Bécot, subventions, Franck Maupetit tire le bilan de cinq années de politique sportive

11 COMMERCE

L'Office de commerce et de l'artisanat (OCA) compte plus de 60 adhérents



12 ÉVÈNEMENTS

Fin de saison pour le LNNT et les 10 km du Coteau au programme



Suivez-nous sur internet

Le Coteau Ville en action

MAI 2025

Mensuel d'information édité par la Ville du Coteau, Parc Bécot, 42120 LE COTEAU
Tél : 04 77 67 05 11

Rédaction et publicité :
lesechosducoteau@mairie-lecoteau.fr
www.lecoteau.fr

Directrice de publication :
Joy Talbat

Chef de rédaction et photos :
Jean-Marc Poux

Réalisation : Xtreme Com - Civens

Impression : Auraprint - X

Régie publicitaire : Auraprint X
06 32 39 96 16

Distribution : Ville du Coteau

ISSN : 2729-1138 (en ligne)

ISSN : 2739-4662 (imprimé)

EFFORT BUDGÉTAIRE • 897 203 €

Montant de l'effort budgétaire réalisé par la commune entre le 1^{er} juin 2020 et le 15 avril 2025. Cette rigueur dans la gestion communale permet à la Ville de mieux investir dans le cadre de vie des Costellois.



CONSEIL MUNICIPAL

20 MAI

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le mardi 20 mai à 18 h en mairie, salle Marc-Louis de Tardy. Vous pouvez assister librement à la séance. Vous pouvez également suivre les débats en direct et en replay sur le site internet lecoteau.fr et la page Facebook Ville du Coteau.



LISTE ÉLECTORALE

INSCRIPTION

Que vous soyez habitants, entrepreneurs ou commerçants établis au Coteau, pensez à vérifier votre inscription sur la liste électorale. La démarche et l'inscription peuvent s'effectuer en flashant le QR Code service-public.fr, mais également en appelant le service élections de la Ville au 04 77 67 05 11 ou en consultant le site www.lecoteau.fr.



ZÉRO DÉCHET

NETTOYAGE

L'équipe de la majorité municipale, fidèle au volet propreté de son programme électoral, organisait le 22 mars dernier une nouvelle opération zéro déchet. Une vingtaine d'élus et de bénévoles ont parcouru plusieurs kilomètres pour nettoyer les bords de Loire et les berges du Rhins dans le cadre de *J'Aime la Loire Propre*, une opération nationale relayée par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire. En deux heures, près de 1,3 m³ a été ramassé avant d'être trié. Pas mal d'emballages et des pneus également.



AGENDA

Plus d'info sur le
coteau.fr



MÉDIATHÈQUE DE ROANNAIS AGGLO



ATELIER CRÉATIF UNE CABANE ET MOI

Samedi 17 mai - 16 h

Et si la cabane devenait un lieu privilégié de la relation parents-enfants ? Avec votre tout-petit, imaginez la cabane à grand renfort de papiers découpés, gommettes pailletées, en mousse, en feutrine, rubans pour abriter vos rêves communs et y vivre des aventures partagées.

De 2 à 3 ans, sur inscription
au 04 77 67 83 93

RENCONTRE FUN EN BULLES

Samedi 31 mai - 10 h 30

Tout spécialement dédié au 9^e art, ce temps d'échange vous est proposé tous les 2 mois. Autour d'un café, découvrez des titres originaux et des parutions en avant-première, parcourez la sélection d'Angoulême et partagez vos coups de cœur dessinés.



CONSERVATOIRE DE ROANNAIS AGGLO

CENTRE MUSICAL MICHEL BERGER TCHEKHOV | LA CERISAIE

Judi 22 mai - 14 h et 20 h
9 rue des Écoles

La Cerisaie, pièce de théâtre, écrite en 1903, est l'une des œuvres les plus connues de Tchekhov. Elle explore les thèmes de la nostalgie, du changement social et de la transition entre les anciennes et les nouvelles générations à travers l'histoire d'une famille aristocratique confrontée à la vente de son domaine et de sa célèbre cerisaie.

Gratuit sur réservation :
conservatoire@roannais-agglomeration.fr
ou 04 77 71 01 74

Photo : WOCO

CÉRÉMONIE 80^e ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945



Judi 8 mai
Cimetière rte de
Perreux - 10 h 30
Le maire et
le Conseil
municipal
invitent la
population à
célébrer le 80^e
anniversaire de

la Victoire de 1945. Rassemblement à 10 h 15 devant l'entrée ouest du cimetière. La cérémonie est organisée avec le comité Fnaca du Coteau.

TENNIS DE TABLE LOIRE NORD TT S.P.O. ROUEN

Dimanche 11 mai

Roanne > Salle Hélène Boucher
16 h

La fin de saison se précise pour l'équipe pro A du LNTT Roanne-Le Coteau qui reçoit le S.P.O. Rouen au cours d'une soirée où le public costellois est attendu nombreux pour soutenir les coureurs de la ville. Lire page 12.



COURSE 10 KM DU COTEAU

Vendredi 23 mai - 21 h

Avenue de la Libération
Courses scolaires à 19 h 45

Retrouvez les 10 km du Coteau avec sa boucle par le parc des Bords de Loire à Roanne.

La manifestation est organisée par le Club athlétique du Roannais (C.A.R.) avec l'appui du Comité des fêtes du Coteau. Lire page 12.



SUMMER FIESTA AKCOUNA

Vendredi 6 juin

Parc Bécot - 19 h 30

Le groupe pop roannais Akcouna ouvre la saison des concerts gratuits des vendredis soir de la Summer Fiesta, le programme d'animation de la Ville, jusqu'au 14 septembre. Gratuit



SPECTACLE HOMMAGE À COLUCHE

Samedi 7 juin

Ex-école des Plaines
16 h

À l'occasion de sa 3^e année d'existence, ALPEV vous propose un spectacle *Hommage à Coluche* joué par Henri Giraud avec en 1^{re} partie le groupe *De l'Or en Bulle* et une pause gourmande en plein air.

Billetterie : helloasso.com et le 17 mai au local de l'association, 6 rue W. Churchill. Tarif : 12 €



SAISON CULTURELLE CONCERT TRIBUTE STEVIE WONDER

Samedi 17 mai

Espace des marronniers - 20 h 30

Le WONder Collective - Tribute To Stevie Wonder et ses musiciens du département jazz de l'École nationale de musique de Villeurbanne, rendent hommage à la légende américaine. Retrouvez les ballades émouvantes et les grooves funk de Stevie Wonder.

Billetterie : Athénon Coiffure 68, av. de la Libération, Le Coteau, au 04 77 68 31 93 et lecoteau.fr. Tarif : 15 à 25 €





LE QUARTIER DES PLAINES-VARENNES ET SA GRAINOTHÈQUE

Sur le modèle des boîtes à livres où chacun peut échanger un roman, une bande dessinée, un recueil de poésie, la Ville et le Conseil de quartier des Plaines-Varennnes viennent de présenter leur grainothèque. Elle se situe dans le Jardin de la passerelle, rue de la Liberté.

Cette grainothèque est un espace de partage où chacun peut déposer et prendre librement des graines de légumes et de fleurs. Elle repose sur la bonne volonté des habitants pour enrichir et diversifier les semences disponibles.

L'idée a été proposée par Henri Giraud, résident du quartier, mais surtout un jardinier lorsqu'il n'est pas sur scène. « J'ai vu ça dans une salle où j'allais travailler. C'est une belle idée parce qu'on récupère toujours plus de graines qu'on en a besoin et souvent, on jette le reste, c'est bête », raconte-t-il.

Pour alimenter la grainothèque, la Ville et l'association des Jardins familiaux vont conventionner pour que chaque année, les jardiniers fassent une récolte de graines en échange de compost et de paillage, ce qui ne coûtera rien à la Ville, explique Thierry Collet. De même, la grainothèque est une armoire recyclée et récupérée dans



GRAINOTHÈQUE. Jardins familiaux, Conseil de quartiers Les Plaines-Varennnes, élus et service des espaces verts

l'ancienne école des Plaines. L'adjoint à l'Environnement a profité de ces explications sur place pour remercier ceux qui font vivre ce jardin, imaginé intégralement par le Conseil de quartiers et particulièrement Christian Etaix.

CONSEILS DE QUARTIERS : LES PROCHAINES SÉANCES



La ville compte quatre conseils de quartiers, lesquels se réunissent en séances plénières deux fois par an. Chaque Costellois peut y assister librement. Vous pourrez rencontrer le maire et les adjoints, suivre l'ordre du jour, prendre connaissance du travail mené en commissions et vous tenir informés de l'actualité de la ville.

Voici le planning et l'ordre du jour prévisionnel des prochains conseils de quartiers :

LES ÊTINES- LES GUÉRINS

Mercredi 7 mai - 18 h 15

Restaurant scolaire Charles Gallet

Échange avec Alliade Habitat, végétalisation au pied des résidences des Êtines, sécurisation et création d'un passage piéton boulevard Charles de Gaulle.

CENTRE

Mercredi 21 mai 18 h 15

Mairie, salle du Conseil

Échange avec Alliade Habitat, aménagement du parc Bécot : bassin, sculpture en bois, boutiques *Éphémères* et travaux à venir dans le secteur Damon.

PLAINES-VARENNES

Mardi 27 mai 18 h 15

Ex-maternelle des Plaines

Projet d'un plateau ralentisseur devant la déchèterie de Varennnes, présentation du nouveau jardin mellifère et d'un concours photo.

LES BALMES-PINCOURT

Mercredi 4 juin 18 h 15

Mairie, salle du Conseil

Projet culturel *LOIART* et installation de sculptures dans la ville, prochaine décorations avenue de la Libération et sécurisation du quai Général Leclerc.



DES COMPORTEMENTS RÉPRIMÉS

L'arrivée du nouveau procureur de la République Xavier Laurent en 2024, a permis aux villes de Roanne et du Coteau de reprendre le rythme des audiences foraines du tribunal judiciaire. Plusieurs séances ont eu lieu en avril dans les mairies des deux communes.



AUDIENCE FORAINE. La justice de proximité en mairie du Coteau

Le mercredi 9 avril en salle Marc-Louis de Tardy, six dossiers étaient appelés devant l'officier du ministère public et commissaire de Roanne, Philippe Saez, Hervé Barge, adjoint au maire et les délégués du procureur, Patrick Michaud, Thierry Brossette. Ce dernier a rappelé l'objet de la justice de proximité : « *Le rappel à la loi, la réparation du préjudice pour la collectivité ou le particulier et la prise de conscience pour éviter la récidive* ». Un dispositif qui se veut simple, rapide, sans avocat, ni frais de justice.

Ce jour-là, plusieurs dossiers concernaient des dépôts d'encombrants sur la voie publique. En théorie, les personnes risquent

devant le tribunal jusqu'à 750 euros d'amende, mais en audience foraine, elles ont écopé d'une amende administrative de 50 € qui ira directement dans les caisses de la Ville. Dans chacun des cas, le parquet leur a notifié des rappels à la loi et un avertissement pénal probatoire en cas de réitération dans un délai d'un an.

Hervé Barge explique : « *Avant une audience foraine, je convoque les parties, je rédige un procès-verbal de clôture et avec le maire nous faisons une proposition d'amende au parquet* ». Parfois, le procureur va au-delà, comme cette affaire où une conductrice qui occupait un stationnement gênant s'était rendue coupable d'outrage aux policiers municipaux. Elle a alors vu le montant de

son amende passer de 150 à 200 euros.

Dans un autre dossier révélateur des travers actuels de notre société, une habitante du Coteau qui en 2024 avait arraché plusieurs plants dans un massif fleuri du parc des berges du Rhins pour les ramener chez elle, a accepté de rembourser à la Ville les 246 euros de préjudice et de régler une amende de 150 euros. Identifiée grâce à un témoignage et aux caméras de vidéoprotection, elle avait déclaré : « *Je reconnais les faits, mais je ne peux pas expliquer mon geste* ».

La prochaine audience foraine publique se tiendra en mairie du Coteau au cours du second semestre de cette année.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Lors de la séance du 25 mars 2025, le Conseil municipal a adopté le compte administratif pour l'année 2024. Le résultat global de clôture est de 1 198 122 € en fonctionnement et de 984 163 € en investissement, soit un résultat global de 2 182 285 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

On note une forte augmentation du Fonds de compensation de la TVA à l'égard des travaux de 2022 à hauteur de 200 000 €.

La taxe d'aménagement destinée à financer les équipements était de 29 288 €, ce qui a généré une hausse par rapport à 2023 de 19 388 €.

De nombreuses subventions ont été attribuées : la Région pour 101 400 €, l'État pour 1 112 825 €, le Département pour 115 735 €, le FEDER pour 1 005 934 €, l'Agence de l'eau Loire Bretagne 27 089 €, le Fonds vert 18 940 €, la Fédération française de football pour 26 700 € et Roannais Agglomération pour 30 625 €.

Il reste 2 217 885 € à percevoir au titre des subventions octroyées.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

La commune a profité des travaux de l'Espace des marronniers pour installer une climatisation et créer un parking de 72 places.

Les travaux du parking de l'avenue de la Libération sont terminés. L'ouverture est prévue début juin. On compte 42 nouvelles places de stationnement gratuit.

Le récupérateur d'eau pour les serres municipales a été installé pour subvenir en partie aux besoins d'arrosage des nouvelles plantations, dans le cadre du Plan 700 arbres entre 2020 et 2026.



BÂTIMENT. Après plusieurs mois de procédures et de travaux entre 2022 et 2024, l'Espace des marronniers a rouvert en janvier dernier



ADJOINTE.

Chantal Lemasson,
déléguée aux Finances publiques

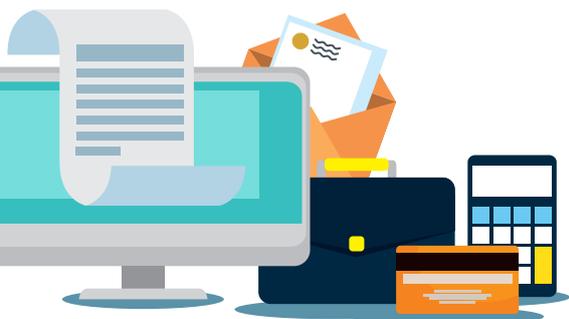
FONCTIONNEMENT

Les travaux de rénovation de l'Espace des marronniers ont été réalisés sur l'année 2024 à hauteur de 700 894 € pour atteindre 1 132 000 € de coût final, avec un remboursement différé de la part de la compagnie d'assurances qui a été effectué pour partie en janvier 2025 avec un reste à charge d'environ 18 %. Le sinistre «grêle» de 2022 continue de peser lourdement sur les finances de la commune.

La Dotation globale de fonctionnement (DGF) a encore baissé en 2024 avec un montant de 243 334 €, ce qui génère une perte cumulée depuis 2014 de 4 251 816 €.

La capacité d'autofinancement brute est de 585 444 €.

Le montant de la dette est de 3 659 398 €, soit 521 € par habitant contre 676 € en moyenne pour les communes de la même strate.



BUDGET 2025

Au cours de la même séance du 25 mars dernier, le Conseil municipal a aussi adopté le budget de la commune pour l'exercice 2025.



CHANTIER 2025. Le futur bassin du parc Bécot (Esquisse cabinet d'études Ville du Coteau)

FONCTIONNEMENT

Pour la partie fonctionnement, le budget s'équilibre à 10 105 300 €.

Par rapport au budget précédent, nous avons une augmentation du montant des assurances de +53 384 € pour les contrats dommages aux biens et flotte automobile et de +77 065 € pour l'assurance du personnel, sans compter les augmentations d'énergie, de fournitures, de carburant, de personnel avec l'augmentation du SMIC et les revalorisations des carrières, des cotisations retraite et maladie.

Parmi les autres charges de gestion courante, on note une augmentation relative à l'entretien du parc des berges du Rhins et de l'aire des jeux d'eau.

Le budget des activités économiques est désormais intégré au budget principal à hauteur de 188 000 €.

INVESTISSEMENT

Pour la partie investissement, le budget s'équilibre à 5 374 000 €.

Parmi les projets pour cette année, on relève :

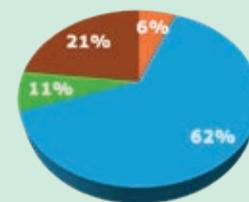
- La fin des travaux de **rénovation des vestiaires et de la tribune du stade Bécot** pour 1 553 000 € avec des subventions de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de l'État et de la Fédération française de football à hauteur de 80 % soit un reste à charge pour la Ville de 291 543 € HT.
- La poursuite de la **réparation des bâtiments grêlés**, pour 600 000 €.
- La **rénovation du bassin du parc Bécot** avec un reste à charge de 224 800 € HT, déduction faite de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).
- La **réhabilitation de la gare** dans le cadre d'une convention avec la Région et la SNCF. Le projet permettra d'ouvrir un espace pour les associations *Les Artistes Costellois*, *Le Coteau d'hier et de demain* ainsi qu'une salle d'exposition. La participation de la Ville se monte à 172 800 € TTC.
- La **maîtrise d'œuvre pour l'aménagement intérieur de l'église Saint-Marc**, les travaux faisant l'objet d'une souscription à venir avec la Fondation du patrimoine.

LES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION RESTENT INCHANGÉS

- Taxe foncière p. bâti : 38,51 %
- Taxe foncières p. non bâti : 53,19 %
- THRS (résidences secondaires) et THLV (logements vacants) : 12,30 %
- Taux de la taxe des friches commerciales : 13 %

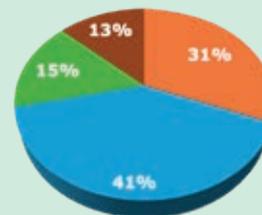
Toutefois, la valorisation des valeurs locatives cadastrales, décidée par l'État de 1,70 % contre 3,90 % en 2024 impactera moins la taxe foncière 2025.

BP 2025 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 10 105 K€



■ Résultat de fonctionnement reporté	602 K€
■ Impôts et taxes	7 427 K€
■ Dotations et participations	737 K€
■ Produits des services, de gestion courante	3 339 K€

BP 2025 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 10 105 K€



■ Résultat à caractère général	3 149 K€
■ Charges de personnel	4 064 K€
■ Charges financières et autres opérations	1 571 K€
■ Autres charges de gestion courante	1 321 K€

PROJET MUNICIPAL SPORTIF SUR LA LIGNE D'ARRIVÉE



Le maire et les élus aux sports viennent de rendre compte du bilan de la politique sportive mise en place depuis 2020. Le rapport est largement positif malgré les imprévus de parcours.

Au chapitre des infrastructures, le sujet important restera la tribune du stade Bécot. Sa reconstruction pour 1.6 M€, très largement subventionnée par l'État et la Région est en cours : sa livraison est attendue vers la fin de l'année. « Ce sera la plus belle tribune du Roannais », promet Georges Balandier, conseiller municipal délégué au sport.

Pour ce qui est de l'engagement qui avait été pris de réhabiliter le complexe sportif des Étines, il faudra patienter. « Nous sommes parfaitement conscients de l'attente en matière de terrain synthétique et de gymnase. Mais quand vous cumulez, une crise covid et l'épisode de grêle, je ne sais pas quelle commune aurait pu le faire, d'autant que pour ce type de projet structurant, nous sommes liés aux Contrats Ambition Région qui arriveront en 2027 », explique le maire Sandra Creuzet-Taite.

Sur le volet humain, l'idée forte du projet sportif était de valoriser les clubs et de créer du lien entre eux. Désormais, les présidents et les responsables se réunissent en moyenne chaque trimestre. « Une synergie s'est installée dans le partage des minibus. Nos clubs de gym sont arrivés à partager les installations et l'acquisition de matériels », souligne Franck Maupetit, adjoint au maire délégué au sport.



SPORT. Le bilan depuis 2020 dressé par Sandra Creuzet-Taite, David Echalié pour le service des associations sportives, Franck Maupetit adjoint, Georges Balandier, conseiller municipal délégué

Au niveau des subventions, les formulaires de demandes ont été réduits au strict minimum. À l'heure de la contrainte

budgétaire, les associations sportives ont su adhérer à la nouvelle politique d'attribution. « C'est aussi à elles de montrer comment l'argent public est réinvesti », complète le maire.

Des événements forts ont ponctué la vie sportive. Une arrivée historique du Critérium du Dauphiné le 6 juin 2023, suivie un mois plus tard du passage du Tour de France, avenue de la Libération. Le festival Handi'Clap, porté par Florence Sarir, conseillère municipale en charge du Handicap, a été une porte ouverte pour l'accès au sport de tous. Tout comme le soutien au Costellois Axel Bourlon, aux jeux paralympiques de Paris dans le cadre du label Terre de jeux 2024.

Le Coteau compte actuellement 27 clubs pour 2 000 licenciés.

ÉVÈNEMENT. Arrivée du Critérium du Dauphiné, avenue de la Libération le 6 juin 2023 (photo d'archive)



ENTREPRISE

TENDANCE

Le maire était invité dernièrement à visiter le siège de Tendance, boulevard des Étines au Coteau. Depuis 2008, l'entreprise est spécialisée dans l'accessoire de la salle de bain. Elle importe, stocke et distribue notamment en France dans les enseignes Centrakor et La Foir'Fouille. Elle vise aujourd'hui le secteur du rangement et de l'aménagement de la buanderie. Pour accompagner le développement de Tendance et assurer l'avenir de sa centaine de collaborateurs, son dirigeant a confirmé une information déjà parue dans la presse. D'ici 2027, l'activité sera regroupée sur la zone de Bonvert à Mably aux côtés de l'entreprise roannaise Luance, spécialisée, elle, dans la décoration de la fenêtre. Les locaux du Coteau, propriétés de Roannais Agglomération seraient alors disponibles pour une nouvelle activité et de nouveaux investisseurs.



LA LIBELLULE

PORTES OUVERTES

Pour son quatrième anniversaire, l'épicerie participative La Libellule organise une journée Portes ouvertes le samedi 17 mai de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Une petite dégustation et un cadeau seront offerts à tout participant. Pour la Libellule, c'est une occasion de mieux faire connaître son projet aux Costellois, qui a maintenant atteint ses objectifs en matière alimentaire et de lien social.



Photo fournie par La Libellule

JARDINS FAMILIAUX

DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU

La Ville vient d'équiper l'association des Jardins familiaux de 6 récupérateurs d'eau de 1 000 litres chacun. La remise s'est effectuée en avril en présence de Thierry Collet, adjoint à l'Environnement, Jean-Luc Mardeuil, adjoint délégué aux bâtiments communaux et Magali Martin, secrétaire de l'association des jardiniers et conseillère municipale. Cette initiative vise à préserver la ressource en eau tout en permettant aux jardiniers de faire des économies. Grâce à ces équipements, l'arrosage des cultures pourra se faire de manière plus responsable, en utilisant de l'eau de pluie plutôt que de l'eau du réseau. La municipalité réaffirme ainsi son soutien aux pratiques écologiques et à la préservation de l'environnement.



ASSOCIATION

COSTELLOISE SUBAQUATIQUE

Au début du printemps, le maire a passé son baptême de plongée sous-marine avec l'association costelloise subaquatique (ACS) présidée par Jean-Pierre Izart. Au programme, une descente à 6 mètres au Nauticum avec Franck Maupetit, adjoint au Sport. Le club qui compte 42 licenciés est présent chaque semaine le lundi à Roanne pour plonger et le mercredi à la piscine d'hiver du Coteau pour nager. L'ACS participe en mai à un séjour dans les fonds marins égyptiens. Cet été, elle proposera au parc Bécot, des rendez-vous carnets de voyages avec exposition photos et clips vidéo dans le cadre du programme Summer Fiesta.



Photo : ACS

OCA : ENCORE PLUS D'ADHÉRENTS



D'ici quelques semaines, l'Office de commerce et de l'artisanat du Coteau aura 5 ans. Créé sous l'égide de l'actuelle majorité municipale, l'objectif reste la fédération de ses adhérents et la valorisation des commerces et du tissu économique local.

Quelques jours après avoir présidé l'assemblée générale de l'OCA, Antoine Sibuet qui entame sa seconde année à la tête de la structure s'est félicité du nombre d'adhésions. En 2025, ils sont 62 à arborer le macaron aux quatre couleurs de l'OCA à l'entrée de leur établissement. Pour donner un ordre d'idée, l'avenue de la Libération compte

environ 70 pas-de-porte. « C'est un véritable engouement », s'est réjoui le maire.

Sandra Creuzet-Taite, le bureau et les bénévoles de l'OCA se sont retrouvés dernièrement chez le brasseur costellois La Limaille pour annoncer une fête de la bière dont la première édition devrait se situer à l'Espace des marronniers autour du 11 octobre. « L'idée c'est de valoriser nos

acteurs locaux, nos traiteurs, nos boulangers, nos cavistes et de se retrouver autour de la table, dans l'esprit de l'Oktoberfest de Munich », ont expliqué le brasseur Julien Rabourg et Antoine Sibuet.

En attendant, l'OCA a rejoint les unions commerciales de la Loire en participant à la Semaine du commerce. Prochainement, un jeu sur les réseaux sociaux avec des bons d'achats à gagner et à dépenser chez les adhérents de l'OCA sera proposé avant la fête des mères et la fête des pères.

Enfin, pour ce qui est de la journée d'animation Costi'Val avenue de la Libération, avec la braderie des commerçants, le vide-greniers, le Forum des associations et le défilé des classes en 5, elle est reconduite à l'identique le samedi 6 septembre.



FÊTE DE LA BIÈRE... Annoncée par Cyril Guyot (vice-président OCA), Sandra Creuzet-Taite, Antoine Sibuet (président OCA), Julien Rabourg (adhérent OCA et brasserie La Limaille), Christian Fargeot (bénévole OCA et Conseiller municipal), Jérémy Auduc (secrétaire OCA), Pascale Téjéro (bénévole OCA et Conseillère municipale)

TSA Des solutions innovantes en adéquation avec vos besoins en télécommunications et courants faibles.
Téléphonie d'entreprise - Opérateur - Détection Intrusion / Incendie - Vidéosurveillance
www.tsa-business.direct
168 Rue de Charlieu - 42300 Roanne Tél. 04 77 78 06 06

O'CL05 DES AMATEURS
Vins, spiritueux, bières, cocktails
43, Avenue de la Libération
42120 Le Coteau
04 77 23 18 84

JPC CONSTRUCTION
8 rue Pierre Maillot
42120 LE COTEAU
Tél. 04 77 68 31 45
contact@jpc-construction.fr
Maçonnerie | Béton Armé | Rénovation | Terrassement

MAISON TRACLET
Lingerie - Salons - Cuisine
360 RUE DE L'ÉTANG
PARIGNY
04 77 62 06 06
lundi 14h-19h mardi au samedi 10h-12h 14h-19h

Enseignes SCHIAVAZZI
50 Bd Charles de Gaulle 42120 LE COTEAU
04.77.71.78.06
www.schiavazzi-enseignes.fr

Claude Tinnes Naturopathe - Iridologue Consultation sur rendez-vous
Faculté Libre de Médecines Naturelles et d'Ethnomédecine
Marjolaine diététicienne
37 Avenue de la Libération, 42120 Le Coteau
04 77 68 76 45

NOUVELLES OUVERTURES

Depuis 2020, le dynamisme commercial au Coteau est une réalité. Plus de 35 nouvelles enseignes ou activités ont ainsi ouvert sur le territoire de la commune. Ce-mois-ci, le magazine *Les Échos du Coteau*, vous propose d'en découvrir de nouvelles.

AUTOEASY

Si vous voulez vendre votre voiture, AutoEasy le réseau de franchise automobile vous propose son service de dépôt-vente et de rachat de véhicule. Après avoir repris il y a six ans l'agence de Roanne, Jordan Barraud vient de transférer l'enseigne au **30 boulevard Charles de Gaulle**. À cette occasion il a reçu la visite du maire. AutoEasy gère la transaction de A à Z et propose *Carte Grise Café*, pour traiter l'immatriculation de votre véhicule. Les deux concepts en France sont en plein essor. Sur le même site, le dirigeant a également installé AJB Évènements, spécialisé dans l'événementiel et le matériel de sonorisation. **Contact : 06 65 74 17 84**



LE 50 NUANCES

Cela fera 30 ans qu'Alexandre Martin a ouvert sa première brasserie. Originaire des Alpes-Maritimes, le cuisinier a racheté l'ancien café La Salamandre rebaptisé *Le 50 Nuances* au **78 avenue de la Libération**. « *Le nom, c'est pour bien frapper les esprits* », explique le nouveau propriétaire, passé par plusieurs établissements à Monaco, en Guadeloupe et à Divonne-les-Bains. Au Coteau, *Le 50 Nuances* est une brasserie terre et mer avec chaque jour à midi le choix parmi deux poissons frais et deux viandes et la possibilité de se restaurer sur réservation jusqu'à 22 h. Ouvert tous les jours à partir de 8 h. **Contact : 06 87 91 02 32**



Concours de Fleurissement 2025

A - JARDIN D'AGRÈMENT ET/OU POTAGER (visible depuis l'espace public)
 B - DÉCOR FLORAL sur façade ou cour (visible depuis l'espace public)
 C - JARDIN DURABLE : vous faites des efforts environnementaux : récupérateur d'eau, techniques de désherbage sans produits phyto, jardin refuge LPO, nichoirs, compostage, plantations vivaces, hôtel à insectes...

BULLETIN D'INSCRIPTION
 à retourner en mairie avant le 6 juin 2025

Mme M. :

Adresse :

Tél : E-mail :

dépose sa candidature au concours en catégorie :

A B C

Date :

Signature :



CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2025

Chaque année, la Ville encourage les habitants à fleurir Le Coteau à travers son concours de fleurissement. Maison ou appartement, tout le monde peut participer.

Le concours comporte trois catégories : jardin d'agrément et/ou potager, décor floral et jardin durable si vous faites des efforts en matière d'environnement.

Pour être candidat, vous devez retourner le bulletin d'inscription ci-contre en mairie ou par mail. Vous pouvez aussi faire la démarche en ligne sur lecoteau.fr avant le 6 juin 2025. La démarche est gratuite.

La visite du jury et de la commission municipale aura lieu durant l'été. Tous les lauréats seront récompensés par des bons d'achats en jardinerie. sectec@mairie-lecoteau.fr.



LA FÊTE DES 10 KM DU COTEAU



La traditionnelle course organisée par le Club athlétique du Roannais existe depuis 1994. Le vendredi 23 mai prochain, scolaires et adultes seront encore plusieurs centaines à prendre le départ avenue de la Libération.

Les adultes devront parcourir trois boucles ultra-plates, passant par le centre-ville, le pont et les Bords de Loire à Roanne. Sur ce tracé, le record (29'01") remonte à 2022.

Pour faire monter l'ambiance de cette fête populaire, les quatre courses scolaires s'élanceront à hauteur de la gare, à partir de 19 h 45.

Informations et inscription sur logicourse.fr et lecoteau.fr.

FIN DE SAISON POUR LE LNTT

La dernière rencontre de la saison en championnat Pro A pour le Loire Nord Tennis de Table se dispute à domicile le dimanche 11 mai à Roanne à la salle Hélène Boucher, face à Rouen. À cette occasion, le président Marcel Livet souhaite réaffirmer l'ADN costellois du club.

«**L**'idée, explique-t-il, c'est de mettre en avant ce jour-là la Ville du Coteau et de rappeler que dans nos statuts, le nom officiel reste Loire Nord Tennis de Table Roanne-Le Coteau. Un rappel de la fusion en 2002 de deux clubs roannais, l'AS Roanne et l'AL Le Coteau.

Pour ce dernier match, le LNTT offrira de nombreuses places destinées aux clubs sportifs de la commune et le public pourra gagner des entrées la semaine qui précède, sur la page Facebook de la Ville.

Pour ce qui est de l'enjeu sportif de la rencontre, le maintien sera dans toutes les têtes, autour d'une équipe qui a entamé la saison avec des moyens de Pro B, mais qui dans la cour des grands n'a pas démérité.



Photo : LNTT

Laurent VILLECOURT

22 bd des Belges
42120 LE COTEAU
Tél. 04 77 64 99 27
Port. 06 13 32 78 43
l.villecourt@villecourtsas.fr

PLÂTRERIE / PEINTURE / FAÇADE / DÉCORATION INTÉRIEURE

HIPPODROME DE FEURS 2025

PROCHAINES COURSES HIPPIQUES

& CONCERTS

Vendredi

13 | 06

PREMIUM - 11H30*

7 ANS

DE VIE AU CŒUR DE VILLE

Samedi

21 | 06

PMH - 16H00*
Fête de l'hippodrome

DÉJEUNER SPECTACLE RÉSERVATION : 04 77 27 06 56

Grand Jeu de la chance

700 € de lots à gagner à chaque réunion hippique

LE COTEAU, EN ACTION TOUS ENSEMBLE

GROUPE DE LA MAJORITÉ 24 ÉLUS



La Ville du Coteau a décidé de s'associer au projet LOIART visant à créer un circuit d'œuvres artistiques contemporaines à l'échelle nationale, dans des communes situées en bord de Loire.

Le premier volet concerne l'installation d'une œuvre pérenne. C'est ainsi que le parc des berges du Rhins accueillera dès la fin du mois de mai une structure artistique et métallique géante, représentant une libellule, une espèce liée au milieu aquatique.

Cette œuvre monumentale valorisera l'engagement du Coteau dans la sauvegarde de la biodiversité via notamment nos labels nationaux APIcité et Villes et Villages fleuris. Cette création sera répertoriée et accentuera la visibilité de la commune dans l'hexagone. Son acquisition pour un montant de 15 000 € apporte déjà de l'activité à notre tissu économique et artistique local, chargé de sa création.

Le second volet de l'engagement dans LOIART est le prêt d'œuvres d'art pour la mise en place d'une exposition temporaire sur différents sites.

Je remercie notre partenaire, la Fédération départementale des chasseurs de la Loire pour sa généreuse aide financière de 1 000 € qui vient en soutien à l'œuvre La Libellule.

Sandra CREUZET-TAITE
lecoteauenaction@gmail.com

UNIS POUR LES COSTELLOIS 2020

GROUPE D'OPPOSITION 3 ÉLUS



2026 : L'ALTERNATIVE ENSEMBLE !

Depuis 2020, nous sommes dans l'opposition. Au quotidien, POUR VOUS, nous faisons preuve de vigilance et défendons le respect de l'intérêt général et de la démocratie. Toujours dans la proposition, nous argumentons aussi nos désaccords. En commission communale, en conseil municipal, au quotidien dans la ville, nous sommes mobilisés en équipe avec :

- DÉTERMINATION dans une attitude CONSTRUCTIVE ;

- COURAGE face à une majorité qui trop souvent nous méprise.

Le 2 avril, un COLLECTIF CITOYEN COSTELLOIS appelait à PARLER, S'EXPRIMER, PROPOSER. Avec pour porte-parole Aurélien KREMER, bien connu localement pour son engagement en faveur de la culture, cette réunion publique a permis de DIALOGUER. Invités, nous étions présents, avec discrétion sans monopoliser la parole. A l'inverse d'une majorité venue en nombre et sur la défensive, qui à l'évidence n'a pas dans son ADN le gène de l'écoute !

Retours d'expérience et idées en matière d'ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES, de VIE SCOLAIRE et de COMMERCE DE PROXIMITÉ ont animé les échanges. Le besoin de revenir à des décisions plus partagées, responsables et collectives est immense. C'est pourquoi nous soutenons cette initiative pour contribuer à définir un PROJET CITOYEN, DÉMOCRATIQUE ET HUMAIN. Vous souhaitez REJOINDRE LE MOUVEMENT ? Contactez-nous ou bien directement à akremer.pro@gmail.com

J-P. Perrin, L. Silvio, D-M. Vailhé

@unispourlescstellois | #uplc_lecoteau42 | dmvailhe@mairie-lecoteau.fr

LE COTEAU NOUS L'AIMONS AGISSONS !

GROUPE D'OPPOSITION 2 ÉLUS



Madame le Maire qui est une championne de la communication, devrait aussi décrocher sur cette mandature la médaille d'or des dépenses d'avocats.

En effet, notre commune aura bientôt dépensé plus de 100 000€ de frais d'avocats ! Sans compter les 4 procédures en cours qui devraient faire exploser cette dépense.

Au passage notre « barreau des avocats Roannais » appréciera de ne quasiment jamais être mis à contribution sur les sujets juridiques à traiter, car la défenseure des forces et produits locaux va chercher ce service d'assistance et défense juridique ailleurs, bien en dehors de notre localité...

Mme le Maire après avoir médiatisé certains sujets par des interviews dans la presse ou des lettres ouvertes, adore faire des procédures judiciaires.

Elle se vante d'être une juriste émérite elle a la certitude qu'elle gagnera ses procès...

Comme la procédure en démission d'office intentée devant le tribunal administratif et la cour d'appel de Lyon contre le conseiller municipal d'opposition Frédéric RAFFIN... qu'elle a perdue !

A commencer par notre directeur général des services, nous avons au sein de notre mairie de bons juristes, il est dommage que Mme le Maire ne leur fasse pas plus confiance.

F.RAFFIN et B.GABERT
bgabert@mairie-lecoteau.fr

NAISSANCES

Nour Sahraoui, née à Roanne le 12 mars
Adèle Boisset, née à Roanne, le 13 mars
Louis Viailly Fernandes, né à Roanne le 24 mars

DÉCÈS

Pascale Béal, le 9 mars, 58 ans
Aimée Berthillot vve Laroche, le 20 mars, 96 ans

DÉCÈS (SUITE)

Denise Bonnefoy vve Biesse, le 26 mars, 82 ans
Annette Machytta vve Michard, le 21 mars, 77 ans
Jeannine Néel divorcée Lo Presti, le 14 mars, 93 ans
Maurice Nevers, le 3 avril, 101 ans
Marcelle Rambert, le 11 mars, 95 ans
Marie Thérèse Roumeau épouse Décloitre, le 18 mars, 83 ans
Joseph Ruggiero, le 1^{er} mars, 55 ans
Simonne Sadot vve Corneloup, le 17 mars, 93 ans

DÉCÈS DE NICOLAS MONTET

C'est avec une profonde tristesse que le maire, le Conseil municipal et les services de la Ville ont appris le 7 avril la disparition de Nicolas Montet, 35 ans, agent de la commune affecté au service des espaces verts. Nicolas a passé son enfance à Commelle Vernay.

En 2008 et en 2009, il obtient au lycée Roanne Chervé son CAP et son brevet professionnel Jardinier paysagiste. Après un passage par Saint-Étienne Métropole, il avait été muté en 2018 à la Ville du Coteau, ville qui lui était chère, où ses parents, Monique et Michel Montet, ont été commerçants durant de nombreuses années. Nicolas, garçon discret, amoureux de son travail et d'une très grande gentillesse, était apprécié de tous.

« Nous n'oublierons jamais son passage dans notre collectivité », a souligné lors des obsèques en l'église Saint-Marc, le maire, au nom des élus et de l'ensemble des agents communaux.



Photo : Facebook

art'optic

Valérie ARTAUD
Opticienne diplômée
D.U. Examen de vue
D.U. Lentilles de contact
Vente à domicile

Déplacement à domicile

66 avenue de la Libération 42120 Le Coteau
04 77 71 45 69 • artoptic@gmail.com

**LOCATION VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL
LE COTEAU**

- Mme DECLAS Valérie
6, place Capitaine-Aucey
04 77 68 10 46
- Mme COTTIN Hélène
117, avenue de la Libération
04 77 67 09 20

Atelier PIZZA

Le Coteau
136 avenue de la Libération

SUR PLACE OU À EMPORTER
09 81 75 80 95

Fromage GOURMET
CRÉMIER-FROMAGER-AFFINEUR

Mardi : 15h-19h
Mercredi au vendredi : 9h30-19h
Samedi : 9h30-18h

10 rue Pierre Maillot
Zone industrielle, Le Coteau

SAV MENAGER Ouvert 6j/7

Dépannage et vente Petit et gros électroménager
Pièces détachées toutes marques

61, avenue de la Libération LE COTEAU • 04 77 70 75 91

Atouts Prestations

Organisme conventionné CARSAT

Besoin d'aide à la personne ?

50% de réduction d'impôts ou de crédit d'impôts sur l'ensemble des dépenses que vous avez engagées dans l'année (dans les conditions de l'article 199 ter du Code Général des Impôts)

APA - PCH
42120 LE COTEAU
04 77 71 00 00
accueil@atouts-prestations.fr

Actes de la vie Via Familiale Via Quotidienne



GERALD DUBOIS

SARL GARAGE MULSANT
52 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE
42120 LE COTEAU

Tél. 04 77 71 35 95
garage-mulsant@wanadoo.fr
eurorepar.fr



LA MAISON CHARTIER

✓ CHARTIER Création

c'est votre projet clé en main avec notre bureau d'études et nos conceptions.

- Vos terrasses
- Vos cours et allées
- Vos clôtures
- Vos plantations et gazons
- Vos arrosages automatiques
- Vos piscines lagons
- Vos élagages/abattages



CONCEPTION

CRÉATION

ENTRETIEN

Tél : 04 77 71 87 75 - www.chartier-creation.fr

Groupe SAGG

60 Boulevard Jean-Baptiste Clément 42300 ROANNE



04 77 44 88 00



CITROËN

04 77 67 00 22

FIAT

04 77 44 88 37



GARAGE TIMMERMANS

29 Bd Charles De Gaulle
42120 LE COTEAU



04 77 68 16 97

garagetimmermans@orange.fr

Agent Ford





DESBENOIT
une signature de confiance

31 Boulevard des Étines
42120 Le Coteau

04 77 67 14 44

Admin@desbenoit-cl.com

LE CHAUD, LE FROID, C'EST DESBENOIT !

Opticiens Rabourdin

Votre magasin du COTEAU est au service
de votre vue depuis 20 ans,
avec plus de 1000 montures de marques



Chloé



BOSS
HUGO BOSS

VOGUE

CARRERA
EYEWEAR SINCE 1956

SANDRO

catimini

ZADIG & VOLTAIRE
PARIS



EYEWEAR by DAVID BECKHAM

LANCEL
PARIS 1876



55 avenue de la Libération - Le COTEAU
13 rue de l'Hôtel de Ville - AMPLEPUIS



SoluSons, votre spécialiste de l'audition

Prenez rendez-vous dans notre centre au Coteau :

Tél : 04 77 78 03 15

116 avenue de la Libération

BILAN
AUDITIF⁽¹⁾
GRATUIT

ESSAI
GRATUIT⁽²⁾
DE 30
JOURS

RESTE
À CHARGE⁽³⁾
0€



Retrouvez-nous sur www.solusons.fr

SoluSons
Bien Entendre, Mieux Vivre.

(1) Bilan à but non médical. (2) Sur prescription médicale. (3) Valeur résiduelle après prise en compte des prestations de votre régime d'assurance. © 2022 SoluSons. Tous droits réservés. Les produits SoluSons sont des produits de santé remboursés ou portés, au titre de santé, par les mutuelles et complémentaires santé. Ces dispositifs médicaux sont destinés à améliorer l'audition. Avant toute utilisation, consulter un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lire attentivement les notices d'utilisation. Photos non contractuelles. © SoluSons - Juin 2022